



COCKTAIL ET INAUGURATION

22 JUIN 2023



Chambre
interdépartementale
des notaires
de Versailles

Les notaires des Yvelines
Les notaires du Val d'Oise

40 avenue de Paris - 78000 Versailles (entrée au 38)
chambre-versailles@notaires.fr - <https://chambre-versailles.notaires.fr>
T. 01 39 50 01 75 - Fax 01 39 02 38 44



Mot du Président



Dans une société en manque de repères et toujours en mouvement, le notaire, officier public ministériel, impartial et rigoureux, est indispensable à la paix sociale par ses conseils et ses actes.

Après une crise sanitaire sans précédent, le notaire sait qui il est et où il veut aller. Il est la loi qui marche !

A l'heure des choix et des transformations nécessaires, la Chambre interdépartementale des notaires de Versailles, créée en février 1804, forte d'un peu plus de 560 notaires, libéraux et salariés, doit continuer à rester accessible au plus grand nombre et pérenniser sa mission de service public.

Fiers de leur passé et résolument tournés vers l'avenir, les notaires du Val d'Oise et des Yvelines doivent appréhender tous les défis de demain avec confiance et vigilance.

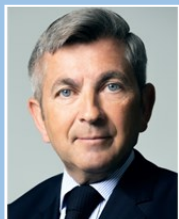
Eric GUIARD

Président de la Chambre interdépartementale
des notaires de Versailles

COMPOSITION DE LA CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE VERSAILLES

EXERCICE 2023-2024

Bureau



**Eric
GUIARD**
Président



**Marie
HOURMANT-
BERNARD**
Première
Vice-Présidente



**Louis
SONNEVILLE**
Vice-Président



**Marie-Laetitia
PEROCHEAU**
Premier Syndic



**Virginie
CHOUDY**
Rapporteur

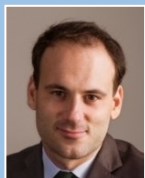


**Arnaud
DELAPORTE**
Secrétaire



**Christophe
POITOU**
Trésorier

Membres de Chambre



**François-Marie
BELLE-CROIX**



Gilles CABRE



Juliette CHAUNU



Stéphane DARMON



Véronique EGROT



**Amélie GIROT de
LANGLADE MULLER**



Sophie GONSARD



**Amaury de
KERPOISSON**



Emilie LABRY



**Sylvain
LEFEBVRE**



**Jean-Baptiste
MASSON**



**Stéphanie
MAURIC**



**Nouria
MOUKADEM**



**Valérie
REDON-DEMEULLE**



**Tristan
SAVOURÉ**

La Chambre des notaires de Versailles au 31 mai 2023

208 offices pour 444 communes



561 notaires, dont 64% de femmes et 36% d'hommes (âge moyen 45 ans)

1688 collaborateurs



En 2022, les notaires des Yvelines et du Val d'Oise ont établi **151 476 actes** et **11 117 déclarations de succession**.



Le produit d'exploitation total des offices en 2022 s'est élevé à près de **336 millions d'euros**.



En 2022, les notaires des Yvelines et du Val d'Oise ont dispensé **620 heures de consultations gratuites** dans **19 points-justice** des deux départements.

Département des Yvelines

121 offices dont 43 offices individuels et 78 sociétés

356 notaires : 43 exerçant à titre individuel, 185 exerçant à titre de notaire associé et 128 exerçant en qualité de notaire salarié

Département du Val d'Oise

87 offices dont 21 offices individuels et 66 sociétés

205 notaires : 21 exerçant à titre individuel, 115 exerçant à titre de notaire associé et 69 exerçant en qualité de notaire salarié

Le secrétariat de la Chambre est composé de **11 salariés**.
Secrétaire générale : **Madame Sabine MAUBIAN**

La Chambre de Versailles, une histoire ancienne

Février 1804 : Création de la **Chambre des notaires de Versailles** en tant que **Chambre du troisième arrondissement** de Seine-et-Oise (54 notaires). La Chambre se réunit au sein du tribunal de Versailles.

Mai 1812 : À la suite du retrait de plusieurs cantons de l'arrondissement de Versailles, l'effectif tombe à 36 notaires.

Juillet 1816 : La Chambre emménage au 9 rue Neuve à Versailles.

Juin 1914 : La Chambre déménage au 40 avenue de Paris à Versailles, son emplacement actuel.

Février 1943 : La Chambre devient **Chambre départementale** par la réunion des quatre chambres d'arrondissement de Versailles, Pontoise-Mantes, Corbeil-Étampes et Rambouillet, regroupant ainsi 126 études.

Juin 1955 : Afin de s'agrandir, la Chambre acquiert l'immeuble du 38 avenue de Paris, qu'elle relie au 40, constituant son ensemble immobilier actuel.

Janvier 1968 : La **Chambre interdépartementale des notaires de Versailles** est créée par décret. Elle regroupe les notaires des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Essonne. De leur côté, les notaires des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne sont rattachés à la Chambre interdépartementale de Paris.

Juin 1980 : La Chambre de Versailles prend sa physionomie actuelle : avec le départ des notaires de l'Essonne qui créent leur propre instance, la Chambre couvre le Val d'Oise et les Yvelines, soit à l'époque 125 notaires et 85 études.

Mai 2023 : La Chambre réunit 561 notaires et 1688 collaborateurs au sein de 208 études.

Juin 2023 : La Chambre inaugure ses nouveaux locaux après deux années de rénovation.

LA RAISON D'ETRE DU NOTARIAT

Sous le sceau de l'Etat,
Conseiller avec rigueur
et impartialité,
Accompagner avec humanité
et discrétion,
Exprimer l'équilibre des volontés
dans le cadre fixé par la loi,
Conserver les actes
pour toujours,
Et agir ainsi pour la paix
au cœur de la société.

